

## ENQUÊTE « FORMATION DES ADULTES »

L'Insee réalise, entre avril et juin 2012, une enquête sur la formation des adultes.

L'enquête a pour but de décrire dans quelle mesure et dans quelles conditions les adultes accèdent à des formations quelles qu'en soient la finalité (professionnelle, loisir,...) et les modalités (études, stages de formation, cours par correspondance, séminaire, ...). Toutes les personnes de 18 à 64 ans sont concernées, qu'elles aient suivi ou non des formations récemment.

Une enquête similaire aura lieu dans les autres pays de l'Union européenne, dans une perspective de comparaison entre les pays.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Cette enquête est obligatoire.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.